

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Relation à l'autre, individuelle et collective	2017-2018
	<p>Code T.TS.SO359.C4.F.17</p> <p>Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé</p>	<p>Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO</p>	<p>Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire</p> <p>Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres</p>
	<p>2 Organisation</p> <p>Crédits ECTS * 10 crédits ECTS</p> <p>Volées : PT2017 + EE2016 + TP2016</p> <p>Semaines 38 à 3 Jeudi et vendredi</p>		
	<p>3 Prérequis</p> <p> <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre </p> <p>Autres prérequis</p>		

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	2017-2018
	Relation à l'autre, individuelle et collective	

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétences principales :

- 4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
- 6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Compétences effectives :

- 4.1 Entrer en relation avec les personnes dans une attitude appropriée, permettant le respect et la confiance.
- 4.2 Faciliter l'expression de la demande.
- 4.3 Adopter des attitudes favorisant la dynamique relationnelle et l'autonomie des personnes.
- 4.4 Réguler la relation en précisant le contexte dans lequel elle s'inscrit, les rôles respectifs, les droits et obligations des partenaires concernés.
- 4.5 Communiquer en s'accordant aux capacités d'expression et de compréhension du ou des interlocuteur(s).
- 4.6 Mener un entretien professionnel, le consigner et le transmettre sous une forme éthiquement et techniquement adéquate.
- 4.8 Conseiller et orienter tout bénéficiaire de l'action sociale en fonction de ses droits et de son intérêt.
- 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.
- 6.2 Confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant.
- 6.3 Prendre une distance critique face à soi-même, aux objets d'études ou aux pratiques dans lesquels on est impliqué.
- 6.4 Identifier ses ressources et ses limites.

Objectifs Communication/entretien :

- Être capable d'analyser les échanges entre des individus et d'identifier les enjeux (informatif, d'influence, identitaire, relationnel) qui existent dans les différentes formes de communication.
- Être capable de décrire les différents modes de communication comme la CNV, la médiation.
- Être capable d'élaborer des stratégies de communication en faisant appel aux notions abordées dans le module.
- Être capable de décrire la conduite, l'organisation et les enjeux d'un entretien d'aide professionnel.
- Être capable d'appliquer les techniques d'entretien de façon basique.

Objectifs pour Observation :

- Sensibilisation à la démarche d'observation.
- Passer du "simple" regard à une méthodologie d'observation.
- Expérimenter à l'aide de quelques supports didactiques, les différents niveaux d'activité que sont la perception, l'attention et l'observation.
- Être sensibilisé à la place d'observateur ou d'observatrice dans la démarche.
- Être sensibilisé aux différentes formes de restitution d'une observation.

Objectifs pour Expression :

- Être capable d'utiliser divers outils de médiation (la danse, le théâtre, le dessin, la peinture, le collage) pour favoriser l'expression individuelle et collective.

Objectifs pour Action communautaire et travail social :

- Être capable d'analyser l'histoire de l'action communautaire.
- Être capable de commenter les différentes méthodes d'intervention liées à l'action communautaire.
- Être capable d'appréhender la posture professionnelle induite par l'action communautaire.
- Être capable de comprendre la relation public-professionnel dans un contexte d'action communautaire.
- Être capable d'apprécier les enjeux actuels de l'action communautaire.
- Être capable de critiquer le sens de l'action communautaire.

Objectifs pour Dynamiques de groupe :

- Connaître les origines des études théoriques et scientifiques des groupes.
- Connaître les différents groupes et ce qui les caractérisent.
- Identifier les rôles dans une équipe.
- Connaître les différents phénomènes de groupe.

Objectifs pour Droit/confidentialité :

- Être capable de repérer les informations considérées comme des données personnelles sensibles : opinions et activités, politiques, religieuses, syndicales; informations sur la santé et la sphère intime; mesure d'aide sociale; sanctions et poursuites administratives ou pénales.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

- Ce module traite des principales méthodes et techniques professionnelles du travail social, selon le canevas suivant :
- S'exprimer : sensibilisation aux pratiques des outils d'expression en travail social / connaissance de soi dans la relation professionnelle et de ses représentations et effets sur la relation avec l'autre.
 - Communiquer : les principes généraux de la communication (approche systémique), la communication non violente et la médiation (approche humaniste), le droit de communiquer.
 - Intervenir sur le terrain : la responsabilité juridique du travailleur social, l'observation des situations, la pratique de l'entretien d'aide.

Formes d'enseignement :

- Le module alterne apports théoriques (cours ex cathedra) et ateliers de mise en situation (sous-groupes). L'investissement personnel se traduira, entre autres, par une présence et une participation active dans les exercices de mises en situation et exercices pratiques, par l'analyse de certaines phases du module (ex. : conférences, exercices de mise en situation), par des lectures (textes de référence) et par des travaux personnels.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 **Intitulé du module** **Relation à l'autre, individuelle et collective** **2017-2018**

6 **Modalités d'évaluation et de validation ***

La validation du module **Relation à l'autre, individuelle et collective** sera réalisée sur **trois axes**, le premier constituant un prérequis aux deux autres :

Premier axe : Participation aux cours et réalisation de travaux encadrés dans le courant du semestre.

Deuxième axe : *Thématique Action communautaire et travail social*

Participation aux trois jours de cours. Elaboration d'un travail sur une thématique spécifique amenée par les enseignant-e-s. Présentation de ce travail réflexif en plénière. Cette présentation est validée au moyen d'une grille d'évaluation les **jeudi 16 novembre 2017 (semaine 46)** et **jeudi 23 novembre 2017 (semaine 47)**.

Troisième axe : *Thématique Communication/entretien*

Partie I : Contrôle continu de 6 travaux encadrés, dont 3 évalués de manière sommative.

Partie II : Travail d'analyse d'un entretien à remettre pour le **vendredi 9 février 2018 (semaine 6)**.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique, **soit** :

• Examen écrit sur table (thématiques Communication/entretien et Action communautaire et travail social) + analyse d'un entretien filmé à remettre pour le **mercredi 1er mai 2018 (semaine 18)**

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 **Modalités de remédiation ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a **Modalités de remédiation (en cas de répétition) ***

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

9 **Bibliographie**

Voir supports de cours sur moodle

10 **Enseignants**

Artison Vincent
Bagnoud Nicolas
Beck Philippe
Berger Jean-Claude
Berteau Ginette
Blaser Danièle
Burger Heim Martine
Campana Willy
Charrière Corthésy Evelyne
Charvoz Linda
Csupor Isabelle
Della Croce Claudia
Droz Marcel
Erb Lucienne
Furrer Rey Chantal
Girardet Khedidja
Gremaud Germaine
Haunreiter Katja
Jetzer Anne
Lambelet Daniel
Leuba Marie
Loup Amiguet Isabelle
Magalhaes de Almeida Antonio
Marsh Paul
Martin Latala Isabelle
Martins André
Mayor Stéphan
Mc Cormick Marie
Medrano Ricci Carlos Pauchard
Colette
Piguet Monier Caroline
Russi Umberto
Sans enseignant
Scalambrin Laure
Spack Annelise
Tironi Yuri
Zanescio Samia

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 Intitulé du module	Relation à l'autre, individuelle et collective	2017-2018
-----------------------------	---	------------------

Nom du responsable de module *

GIRARDET Khedidja & LAMBELET Daniel

Descriptif validé le *

11 septembre 2017

Descriptif validé par *

Philippe Beuret

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1 Intitulé du module **Collaboration et communication entre professionnel-le-s** 2017-2018

Code T.TS.SO359.C5.F.17	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input checked="" type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres

2 Organisation

Crédits ECTS *
5 crédits ECTS

Langue(s)
 français

Volées : PT2017 + EE2016 + TP2016

Semaines 42 à 50
Jeudi et vendredi

3 Prérequis

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *

Compétence principale :

5. Collaborer entre professionnel-le-s et institutions.

Compétences effectives :

- 5.1 Définir et délimiter son propre rôle et celui de ses partenaires dans l'institution et le réseau.
- 5.2 Respecter les cadres d'intervention des partenaires.
- 5.3 Déléguer les actions pouvant être menées de manière plus pertinente par des partenaires du réseau.
- 5.4 Participer activement aux échanges d'informations et à la communication au sein de son institution.
- 5.5 Affronter et gérer les conflits en mettant l'intérêt des bénéficiaires de l'action sociale au centre des réponses à apporter.
- 5.6 Intégrer les exigences du travail en partenariat avec d'autres institutions et professions.
- 5.7 Initier et animer un réseau de collaboration.
- 6.1 Repérer les questions éthiques, déontologiques, les conflits de valeurs, les enjeux et les dilemmes professionnels.

Compétence secondaire :

4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes ou des groupes dans un contexte d'action sociale donné.

Objectifs :

Connaître les principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s : dynamique d'équipe, communication et information sociale, animation de séance, collaboration interprofessionnelle, travail de réseau.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	2017-2018
	Collaboration et communication entre professionnel-le·s	

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu :

Ce module traite des principales méthodes, règles et outils de la collaboration entre professionnel-le-s. Il s'organise à partir de trois axes principaux :

1. Les personnes avec qui le ou la professionnel-le collabore :
 - les professionnel-le-s du social (les pairs et les autres professionnel-le-s du social);
 - les professionnel-le-s de la santé;
 - les autres professionnel-le-s.
2. Les formes de collaboration :
 - le travail en équipe;
 - le travail de réseau;
 - la collaboration interprofessionnelle;
 - la communication écrite.
3. Les outils et les techniques :
 - phénomènes de groupe, animation d'équipe et de réseau;
 - gestion des tensions et des conflits en équipe;
 - animation de séance;
 - communication professionnelle.

Un axe supplémentaire traite du droit pénal :

- Identification et définition des principales notions de droit pénal;
- Explication des conditions qui engagent la responsabilité pénale et capacité de les appliquer à des situations simples;
- Capacité d'interpréter quelques infractions pénales;
- Explication de la différence entre la responsabilité pénale et la responsabilité civile.

La première partie du cours de droit portera sur des normes générales de droit pénal, quelques actes de maltraitance, les conditions de la responsabilité pénale ainsi que l'interprétation de quelques infractions pénales. Ces dernières seront travaillées à l'aide de cas pratiques.

La deuxième partie, traitera d'une petite approche de la responsabilité civile.

Formes d'enseignement :

Le module alterne apports théoriques et méthodologiques (cours ex cathedra), mise en perspective de pratiques collaboratives par des professionnel-le-s du terrain (conférences) et exercices de mise en situation (ateliers organisés en sous-groupes).

Un accent est mis sur la rencontre avec des professionnel-le-s et l'expérimentation de situations collaboratives. La participation à ces séquences de formation est nécessaire en vue de la réalisation du travail d'évaluation. Des lectures seront demandées à l'étudiant-e en dehors des périodes d'enseignement.

Certaines activités d'apprentissage se feront à distance sur la plateforme e-learning moodle. Le moyen de communication pour ce module sera la plateforme moodle.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 Intitulé du module **Collaboration et communication entre professionnel-le-s** **2017-2018**

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Présence régulière et participation active aux séquences de formation.

Les différentes modalités d'évaluation du module sont réalisées par groupe de 4. Les groupes seront constitués dans la première partie du module et seront définitifs.

La validation des parties "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" et "Droit" sont nécessaires pour obtenir les 5 crédits ECTS. La partie "Droit" est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie "Droit" soit acquise.

Partie "Droit" :

Examen par groupe : consiste en une analyse d'une vignette attribuée aléatoirement le **vendredi 24 novembre 2017 (semaine 47)** et qui sera à *restituer, sous format papier, dans le casier du responsable de module, au plus tard le jeudi 21 décembre 2017 à 12h00 (semaine 51)*.

Les groupes ayant obtenu un Non-acquis dans la partie "Droit" se verront demander un complément à restituer, dans le casier du responsable de module, au plus tard le **jeudi 8 février 2018 (semaine 6)**.

Partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s" :

Travail écrit de groupe : travail à remettre, sous format informatique, à l'assistante du module, au plus tard le mercredi 31 janvier 2018 (semaine 5).

Séance d'évaluation, par groupe de 4 (durée 30 minutes) : consiste en une "Présentation en public" de l'approfondissement d'un sujet traité dans les enseignements du module, avec support de présentation, bilan écrit, bibliographie et réponses aux questions du jury d'évaluation.

La présentation se déroule :

- pour les PT : le **mardi 6 février 2018** OU le **jeudi 8 février 2018** OU le **vendredi 9 février 2018 (semaine 6)**, selon le planning annoncé en cours de module.
- pour les EE : le **jeudi 8 février 2018** OU le **vendredi 9 février 2018 (semaine 6)**, selon le planning annoncé en cours de module.

Une seule note est attribuée pour l'ensemble des modalités d'évaluation.

Les travaux de validation sont collectifs, mais la note est attribuée de manière individuelle.

Modalités de répétition :

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique.

• Travail écrit individuel, uniquement sur la partie "Collaboration et communication entre professionnel-le-s", à remettre pour le **vendredi 4 mai 2018 (semaine 18)**.

b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter à l'entier des évaluations du module concerné l'année académique suivante.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) *

- remédiation possible
 pas de remédiation
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

9 Bibliographie

Voir les supports de cours sur moodle.

10 Enseignants

Bonadei-Spasoski Mirella
Cerrone Toni
Csikos Levente
De Meyer Patricia
Girardet Khedidja
Henny Elisabeth
Jay Etienne
Jeanrenaud Charlotte
Lambelet Daniel
Maury Béatrice
Portillo Magali Susan
Rollo Fabio
Sakijha Ghiskan
Voisard Vincent
Wilhelm Christian

Nom du responsable de module *

CSIKOS Levente

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 Intitulé du module	Collaboration et communication entre professionnel-le-s	2017-2018
<i>Descriptif validé le *</i> 12 décembre 2017	<i>Descriptif validé par *</i> Philippe Beuret	

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social
Filière : Travail social

1 **Intitulé du module** **Formation pratique 1 EE** **2016-2017**

Code T.TS.SO359.FP1EE.F.16	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 **Organisation**

Crédits ECTS * 30 crédits ECTS • la partie formation " terrain " équivaut à 25 crédits ECTS • la partie " intégration " liée à la partie " terrain " du module de la formation pratique équivaut à 5 crédits ECTS	Langues(s) <input checked="" type="checkbox"/> français
---	---

Volée EE2016

Semestres 1 à 4

Sem. 1 : Automne 2016

Sem. 2 : Printemps 2017

Sem. 3 : Automne 2017

Sem. 4 : Printemps 2018

3 **Prérequis**

- avoir validé le(s) module(s)
- avoir suivi le(s) module(s)
- Pas de prérequis
- Autre

Autres prérequis

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2016-2017
4	Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *		

Compétences :

Ce sont les compétences 1 à 6 qui sont particulièrement travaillées dans la première partie du programme, sachant que néanmoins les autres le sont également :

1. Orienter sa propre formation initiale et continue.
2. Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte.
3. Prendre en compte les divers déterminants de l'organisation dans une situation sociale donnée.
4. Initier et développer une relation professionnelle avec des personnes et des groupes dans un contexte d'action sociale donné.
5. Collaborer entre professionnels et institutions.
6. Se positionner professionnellement et personnellement en questionnant le sens de l'action sociale.

Objectifs pour la partie "terrain" :

Dans une logique d'alternance et dans une perspective d'expérimentation et de découverte du travail social en général, à l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître le milieu institutionnel et la profession.
- Etre capable d'identifier les problématiques sociales et les besoins des bénéficiaires/usagers (leurs intérêts et attentes, ressources et potentialités).
- Connaître les modèles d'intervention dans leurs dimensions méthodologiques.
- Etre capable d'identifier les exigences et les dilemmes éthiques de la profession.
- Etre capable de mobiliser des connaissances théoriques permettant une meilleure appréciation des réalités du terrain.
- Etre capable d'interroger et de donner du sens aux expériences réalisées.
- Etre capable d'identifier les ressources professionnelles individuelles et collectives.
- Etre capable d'évaluer ses propres interventions.
- Etre capable de mobiliser et de mettre en oeuvre des techniques et savoir-faire professionnels.

Objectifs pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module se développe dans une perspective d'interrogation réciproque des savoirs et de l'action, et dans le but de fournir aux étudiant-e-s des repères leur permettant de se situer dans leur travail et de construire des compétences professionnelles. A l'issue de cette partie du module, l'étudiant-e devra :

- Connaître les documents officiels régissant la FP.
- Etre capable de présenter et d'analyser des situations professionnelles au moyen du cadre théorique et méthodologique de l'analyse de l'activité.
- Etre capable de comprendre son activité au travail dans ses dimensions théorique et pratique, pour développer un pouvoir d'action individuel et collectif
- Etre capable d'identifier le sens de l'action professionnelle.
- Etre capable d'évaluer son action professionnelle.
- Etre capable de développer une réflexion éthique en situation de travail.
- Etre capable de travailler et de développer la posture et l'identité professionnelle.
- Etre capable de se positionner dans son processus de formation.
- Etre capable de conceptualiser par oral et par écrit sa pratique professionnelle.

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu pour la partie "terrain" :

La formation pratique vise l'accroissement progressif de la réflexivité, dans une dynamique qui vise à transformer les expériences en compétences :

- Travail dans une institution, expérience et pratique réflexive;
- Elaboration, rédaction et mise en oeuvre du Contrat Pédagogique Tripartite (DCPT2);
- Accompagnement pédagogique du PF;
- Elaboration et rédaction d'un rapport écrit;
- Evaluation tripartite de la période de FP (étudiant-e, PF, RFP);

Les "Lignes directrices pour la formation pratique bachelor en travail social" explicitent les conditions d'application de ce contenu.

Formes d'enseignement pour la partie "terrain" :

Suivi par PF (praticien formateur, praticienne formatrice).

Suivi par RFP (responsable de suivi de formation pratique).

Le dispositif de formation pratique est défini dans le Dossier de Partenariat HES.

Contenu pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Cette partie du module, d'une part, organise et prépare les périodes de Formation Pratique (par ex. informations, rencontres avec les PF, rédaction du Contrat Pédagogique Tripartite à partir du Bilan Initial des Expériences et des Compétences); d'autre part, elle développe une réflexion sur l'action et la transformation des situations réelles en compétences, en mettant l'accent sur la dimension collective de la professionnalisation. Il vise l'acquisition d'outils théoriques et méthodologiques pour l'analyse des situations professionnelles à l'aide de concepts proposés par l'analyse de l'activité.

Formes d'enseignement pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

Processus en 3 parties :

- Préparation
- Cours 1
- Cours 2

Les étudiant-e-s présenteront une situation de travail à partir de traces de l'activité (transcriptions audio, film ou documents réalisés) et des cadres prescriptifs issus de leurs institution.

Descriptif de module

Domaine HES-SO : Travail social

Filière : Travail social

1	Intitulé du module	Formation pratique 1 EE	2016-2017
6	Modalités d'évaluation et de validation *		

La validation des deux parties est nécessaires pour obtenir les 30 crédits ECTS. La partie d'intégration est validée selon la notation "acquis / non acquis". La partie formation "terrain" est validée selon la notation habituelle (A à F) et la note acquise pour cette partie sera appliquée au module dans son entier, pour autant que la partie d'intégration soit acquise. (selon l'art. 19 al. 2 du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

Exigences de validation pour la partie "terrain" (cf. "lignes directrices pour la formation pratique en travail social") :

1. Emploi au minimum à 50% dans une institution de travail social conventionnée
2. Au minimum 85 jours effectifs (équivalent plein temps)
3. **Signature du Contrat Pédagogique Tripartite** (au plus tard à fin avril 2017).
4. Rapport écrit de formation pratique validé, condition **impérative** pour la créditation du module.
5. Bilan écrit du ou de la PF.
6. Séance tripartite, évaluation finale (co-évaluation sommative du praticien formateur et du responsable du suivi FP de l'école).

Exigences de validation pour la partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique 1 :

1. Présentation d'une situation tirée de la pratique professionnelle.
2. Présence active et obligatoire
3. Travail écrit de validation à remettre pour : **la date sera communiquée ultérieurement**, selon les consignes données au début des cours de la partie "intégration" du module.

En cas d'échec de la partie "terrain", la partie "intégration" ne sera pas validée.

Modalités de répétition :

Partie "intégration" liée à la partie "terrain" du module de la formation pratique : en cas de non acquis, la possibilité de répétition sera la suivante :

Nouveau travail écrit de validation à remettre à une date qui sera communiquée ultérieurement, selon les consignes données par le responsable de module. Ce nouveau travail écrit doit être validé au plus tard avant la fin du 4ème semestre.

Partie "terrain" : en cas d'obtention de la note F ou en cas d'interruption, répétition du module :

Répétition du module Formation pratique 1 lors de la période de formation pratique suivante, soit aux semestres 5 à 8.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 **Remarques**

La supervision pédagogique peut se dérouler de 2 manières :

Modalité A

- Elle est individuelle et dure 20 heures. Les 1x20 heures peuvent se dérouler sur l'une des deux périodes de formation pratique, ou se dérouler sur les deux périodes de formation pratique en 2x10 heures. Elle s'effectue avec la/le même superviseur-e.

Modalité B, conçue en principe en deux parties :

- 10 heures de supervision pédagogique en groupe de 3 étudiant-e-s maximum durant la première période de formation pratique.
- 10 heures de supervision pédagogique individuelle durant la deuxième période de formation pratique. Elles s'effectuent avec la/le même superviseur-e.

9 **Bibliographie**

Davezies, P. (1993). Eléments de psychodynamique du travail. *Education permanente*, 116.
 Frund, R. (2008). *L'activité professionnelle : compétences invisibles*. Lausanne : Les Cahiers de l'EESP.
 Mauduit-Corbon, M. & Martini, F. (1999). Expérience et formation - les apports de l'analyse du travail. In M. Mauduit-Corbon & F. Martini, *Pédagogie de l'alternance* (pp. 42-53). Paris : Hachette.

10 **Enseignants**

Nom du responsable de module *

CSIKOS Levente

Descriptif validé le *

4 juillet 2016

Descriptif validé par *

Nicole Richard